

programme de façon absolument exceptionnelle. Et nous espérons que le gouvernement de l'Ontario, cette fois-ci, pourra collaborer de très près avec nous dans l'application d'un programme qui pourra répondre . . .

Quant à l'assurance-récolte, monsieur le Président, nos homologues des provinces, le ministre de l'Agriculture et moi-même, nous rencontrerons dès lundi pour la Conférence annuelle fédérale-provinciale, et la question de l'assurance-récolte est à l'ordre du jour.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LE LAC MICHIGAN—LE PROJET DE DÉTOURNER DES EAUX AUX ÉTATS-UNIS

L'hon. Chas L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'adresse ma question au ministre responsable. Compte tenu des rumeurs inquiétantes selon lesquelles le gouverneur de l'Illinois, M. Thompson, souhaite, en vue de remédier à des problèmes de navigation, tripler le volume d'eau qui, en provenance des Grands Lacs, se déverse du lac Michigan dans le bassin hydrographique du Midwest, pourquoi le gouvernement canadien ne proteste-t-il pas vivement auprès de Washington contre ce projet absolument inacceptable en raison des conséquences qu'il aurait sur les eaux canadiennes dans les Grands Lacs?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député accuse en somme le gouvernement canadien de ne pas protester assez vigoureusement auprès de Washington. Je ne vois pas la raison de cette accusation. Il n'est certainement pas dans le secret des initiatives gouvernementales, notamment des notes diplomatiques que nous aurions éventuellement fait tenir au gouvernement américain.

Quoi qu'il en soit, je tiens à garantir que le gouvernement canadien prend cette affaire très au sérieux. Le député n'ignore sans doute pas que le projet du gouverneur Thompson, qui consiste à dériver les eaux du lac Michigan au point de dérivation de Chicago, soulève un tollé aux États-Unis mêmes. L'Ohio, le Wisconsin et le Minnesota, par exemple, s'y sont déjà opposés catégoriquement, tout comme le gouvernement canadien.

Le gouvernement américain nous a assurés que nous serions pleinement consultés à chaque étape des délibérations qu'il tiendra dans ce dossier. En ce qui nous concerne, nous avons transmis au gouvernement américain nos plus vives protestations.

LA POSITION CANADIENNE

L'hon. Chas L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, il y a une grande différence entre être consultés et faire connaître bien clairement la position du Canada. Le ministre ne semble pas être dans le secret des activités de son propre gouvernement, à en juger par sa réponse. Il n'a pas répondu à ma question.

Questions orales

Pourquoi le gouvernement du Canada ne fait-il pas des démarches énergiques auprès de Washington à ce sujet? Quand le gouvernement se rendra-t-il compte qu'en ce qui concerne Washington, l'accord commercial englobe l'eau? Cela étant, la politique fédérale de l'eau du ministre de l'Environnement devient une farce, car l'eau fera partie de l'interprétation que les Américains donneront à l'accord. Pourquoi le Canada ne fait-il pas des démarches énergiques auprès de Washington au sujet de la proposition du gouverneur Thompson de l'Illinois?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député doit avoir de l'eau dans le cerveau. Le gouverneur Thompson propose d'amener le gouvernement américain, par l'intermédiaire de la Cour suprême en fait, à approuver et à prendre les mesures nécessaires pour détourner les eaux américaines du lac Michigan, situé entièrement à l'intérieur du territoire américain, pour les faire couler ailleurs aux États-Unis. Cela n'a rien à voir avec le détournement d'eaux canadiennes ou le détournement d'un bassin à l'autre ni avec les exportations d'eau.

Quoi qu'il en soit, nous prenons l'affaire au sérieux. Nous nous préoccupons des répercussions que pourrait avoir pour le Canada une action éventuelle des Américains sur l'eau américaine à des fins intérieures américaines. A cet égard, nous faisons auprès du gouvernement américain les démarches les plus énergiques qui se puissent faire.

LE DROIT DES ÉTATS-UNIS DE DÉTOURNER LES EAUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, je voudrais continuer à parler de ce très grave problème. La dérivation d'eau du lac Michigan aurait de graves conséquences pour les collectivités bordant les autres Grands Lacs situés en aval. Le gouvernement est-il prêt à accepter que les États-Unis entreprennent unilatéralement le détournement d'eau du lac Michigan?

• (1430)

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, il y a une longue tradition de gestion commune des Grands Lacs. Certaines décisions exigent la collaboration des deux pays ou le recours à la Commission mixte internationale. Cette question, par contre, ne relève que des États-Unis. Toutefois, vu l'esprit de collaboration qui règne depuis des décennies en ce qui concerne la gestion des Grands Lacs, les deux parties considèrent qu'une décision qui touche l'autre doit absolument faire l'objet de consultations. Il n'y a pas de doute que ce principe s'applique parfaitement ici.

De toute façon, cela n'a pas de rapport avec le libre-échange, la politique fédérale concernant les eaux ou le détournement des eaux d'un bassin vers un autre. Il s'agit de la proposition du gouverneur d'un État en vue de détourner de l'eau du lac Michigan vers le Mississippi, une proposition qui soulèvera beaucoup d'opposition aux États-Unis mêmes. Nous nous y opposons pour des raisons d'intérêt national et vous pouvez être sûr que le gouvernement du Canada continuera à être très catégorique dans ses instances.